



## PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 16 mars 2017

# Invitation presse

Pour lutter contre la vie chère, la loi du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer a permis de conclure à un accord annuel de modération de prix portant sur des produits de grande consommation, plus connu sous le nom de **bouclier qualité prix - BQP**. Cet accord est renégocié chaque année entre les partenaires économiques (État, distributeurs, importateurs et producteurs).

Le principe du BPQ repose sur l'élaboration de listes de produits de consommation courante établies en concertation avec les distributeurs. Trois listes différentes ont été négociées en Martinique et établies selon que les magasins ont une surface commerciale supérieure à 1 000 m<sup>2</sup> (liste de 101 produits), comprise entre 800 et 1 000 m<sup>2</sup> (liste de 52 produits) ou inférieure à 800 m<sup>2</sup> (liste de 27 produits). Les distributeurs s'engagent sur un prix global maximum pour l'ensemble des produits des listes du Bouclier Qualité Prix (BQP), ainsi, pour chacune des 3 listes, correspond un prix global maximum.

Depuis sa mise en place, les produits intégrés au BQP ont évolué afin de répondre à des objectifs de santé publique (remplacement des produits trop gras, trop sucrés ...), ainsi qu'aux habitudes de consommation. Entre 2015 et 2016, la vente des produits issus de ces listes augmente de 70 %.

Le préfet de la Martinique, le président du syndicat des distributeurs et grossistes alimentaires et l'AMPI présenteront l'accord conclu pour cette année 2017, vendredi 17 mars 2017.

**La presse est invitée à cette présentation, vendredi 17 mars 2017, à 14h30 en préfecture, salle Schœlcher.**

**Contacts réservés aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42  
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

*L'Etat en Martinique*

Sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*